



VAE CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Responsable d'Unité et d'Intervention Sociale

Niveau 6 - 28 heures

Certificateur Ministère de la santé et de la prévention

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027 |

Présentation

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale atteste des compétences nécessaires pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et conduire son action dans le cadre du projet et des missions de l'employeur.

Depuis 2002, la **Validation des Acquis de l'Expérience – VAE** – permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'une certification, d'une qualification en faisant valider son expérience professionnelle en lien avec le diplôme choisi.

La démarche de VAE, un processus à portée formative

Toute situation de travail et/ou sociale ne constitue pas de fait un temps d'apprentissage à part entière. Il serait, en effet, trop simpliste de penser qu'il suffit d'avoir fait pour dire que l'on sait faire. La compétence professionnelle, par définition, renvoie aux résultats obtenus dans un contexte. L'enjeu d'un apprentissage repose sur la capacité à transférer cette adresse dans une situation nécessairement différente. Il semblerait que cet exercice soit facilité par une prise de conscience des mécanismes acquis, des connaissances mobilisées, ...du processus qui a conduit aux résultats d'une part et à la prise de conscience de la portée des résultats obtenus d'autres part.

Par prise de conscience, il convient d'entendre, en particulier dans le champ du travail social, la mise en mot, l'utilisation de concepts appropriés pour décrire et apprécier l'expérience observée.

De plus, la pédagogie telle que proposée par le Collège Coopératif PAM centrée sur **une logique de parcours**, accorde **une importance particulière au fonctionnement des groupes en accompagnement**. Un collectif en accompagnement revêt une dimension formative à part entière qui vient rejoindre l'un des principes structurants de l'exercice du métier.

L'ensemble de ces réflexions explique la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la VAE selon le principe de la pédagogie coopérative. Les accompagnements peuvent s'organiser :

1- Parcours mixte individuel et collectif : en alternant des journées collectives en petits groupes (3 à 4 candidats), tout en assurant un suivi à distance du travail d'écriture nécessaire à l'élaboration du Livret 2.

2- Parcours individuel et à distance : accompagnement individuel tout en distanciel. 1 séance de 2h tous les 15 jours comprenant un retour sur les écrits (livret de validation) et suivi, échanges autour de la production des écrits

Pour chacun des 2 parcours la dernière séance est consacrée à la préparation de l'oral de validation

Publics

Toute personne quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Il n'y a **plus de durée d'expérience minimale requise pour la VAE**. L'essentiel est d'avoir exercé des activités qui correspondent à celles visées par le diplôme. Pour vérifier cela, consultez la rubrique "*Activités visées*" du référentiel du diplôme sur France.compétences. Les expériences prises en compte pour la VAE peuvent venir d'un emploi, de stages, de bénévolat ou d'expériences personnelles (source site de FRANCE VAE)

Compétences visées

BLOC DE COMPETENCES 1 : PILOTER L'ACTIVITE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Organiser la mise en œuvre de l'activité
Assurer la qualité des projets individuels et collectifs
Evaluer les résultats de la mise en œuvre de l'activité
Mettre en place un partenariat au service de l'activité
Impulser une dynamique de travail en réseau
Communiquer dans le cadre du pilotage de l'activité d'une unité d'intervention sociale

BLOC DE COMPETENCES 2 : MANAGER ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle
Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive
Mettre en œuvre les obligations réglementaires
Développer les compétences individuelles et les pratiques collectives
Appliquer les procédures de recrutement
Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

BLOC DE COMPETENCES 3 : GERER LES VOLETS ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET BUDGETAIRE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale
Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale
Elaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale
Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale
Communiquer dans le cadre de la gestion administrative, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

BLOC DE COMPETENCES 4 : CONTRIBUER AU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Apporter une expertise technique
Evaluer le projet d'établissement ou de service
Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service
Développer une veille professionnelle
Communiquer sur le projet d'établissement ou de service

Compétence transversale : **La communication**

CURSUS

RENTREE : en continu

Durée : env. 8 à 9 mois

Cours : 28h ou plus

RYTHME : 2 séances de 2h / mois

TARIFS

1960 €

Frais de dossier : 100€

Financements possibles
voir onglet FINANCEMENTS

CONTACT

Responsable formation

Philippe NECTOUX

Informations

Carine BAUVAL

cbauval@collcoop.org

04 42 10 02 37 ou 40



Admission

Constitution d'un dossier d'admission
Entretien de sélection
Publics concernés par France VAE : visiter www.vae.gouv.fr

Conditions d'accès

Les conditions d'accès sont consultables sur notre site internet www.collcoop.org

Partenaires



Contenu de l'accompagnement

La rédaction du livret 2 permet de candidater à la validation de tout ou partie des 4 blocs de compétences suivants :

Il est nécessaire de valider les 4 blocs de compétences pour obtenir le CAFERUIS :

- BC1 : **Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale**
- BC2 : **Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale**
- BC3 : **Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention**
- BC4 : **Contribuer au projet d'établissement ou de service**

Compétence transversale : **La communication :**

La communication a été intégrée en tant que compétence transversale qui traverse l'ensemble des activités de l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale. Cette compétence est contextualisée, en lien avec les activités de chacun des blocs de compétences.

2 parcours : 2 inscriptions

Création d'un compte sur France VAE (www.vae.gouv.fr) : public concerné : salariés du privé, demandeurs d'emploi, bénévoles, proches aidant Le parcours sera établi en fonction de l'étude de faisabilité (inscription obligatoire)

Après entretien et obtention de la recevabilité : les personnes passant par la **plateforme France VAE** se verront proposer un accompagnement à l'écriture du livret 2 qui peut, selon les besoins du candidat, s'accompagner de sessions de formation courtes en rapport avec le CAFERUIS.

Parcours HORS France VAE : concerne les salariés du public, les indépendants : Création d'un compte sur l'ASP <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/caferuis-telechargements> : accompagnement après entretien et obtention de la recevabilité via l'ASP

L'accompagnement : Programme de 28h : Durée : env. 8 à 9 mois

Mixte en présentiel et distanciel : séances de 3h en présentiel en groupe et séances individuelles de 2h en distanciel

Les dates sont prévisionnelles et sont fixées lors de la 1ère séance avec votre accompagnateur-trice.

En individuel et à distance : séances de 2 heures 2 fois par mois.

Possibilité de suivre certains cours en formation (montée en compétences dans certains domaines).

A étudier lors de l'entretien selon vos besoins. Suivi des cours avec notre promotion CAFERUIS. Cours à dates fixes.

Infos handicap

FINANCEMENTS POSSIBLES :

CPF avec ou sans abondement de l'employeur - Plan de développement de compétences, OPCO, France Travail, financement personnel (par mensualités le temps de l'accompagnement), Congés VAE, Transition Pro, financement par la **région SUD** Pass individuel "accompagnement" ou "post-jury" selon les situations. Contactez nous pour plus d'informations.

Nous établissons les devis après l'entretien qui définit votre parcours.

TARIF : 28h : 1960€ + 100€ de frais de dossier et d'entretien. Ce tarif ne comprend pas le suivi de cours.



Recrutement

En continu : Janvier à décembre

Entretien de sélection :

Public relevant de France VAE : après inscription sur France VAE et sur convocation après réception du dossier de candidature. Entretien de faisabilité entrant une demande de recevabilité

Public **HORS** France VAE : après réception du dossier de candidature, entretien et obtention de la **recevabilité** Demande à faire sur le site de l'ASP <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/caferuis-telechargements>

Comptez 2 mois pour une réponse de l'ASP

Dispenses

La possession d'un titre ou d'un diplôme vaut dans certains cas, prévus par les textes, l'acquisition de blocs de compétences...

Vérifiez que vous pouvez prétendre à une dispense sur le site de l'ASP

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/dispenses-et-allegements>

Certification

Certificateur : **DREETS PACA**

Validation des compétences par un jury :

3 possibilités : **Validation totale** de votre livret : vous obtenez votre diplôme.

Validation partielle : 1 - 2 ou 3 blocs validés. 2 choix : représenter votre livret modifié ou passer les blocs manquants par la formation **Les domaines validés sont acquis à vie.**

Aucune validation : il faut déposer un nouveau livret 2 dans un délai de 3 ans (à compter de la date de la recevabilité) - Nous pouvons vous accompagner dans la reformulation de votre livret.